



Communiqué de presse

24 juin 2011



Bac S : prendre une décision juste !

Le FCPE et l'UNL ont tenu une conférence de presse le 23 juin pour dénoncer la décision du ministre de l'Éducation nationale de neutraliser la correction de l'exercice 1 de l'épreuve de mathématiques du baccalauréat scientifique.

Contacts Presse :

FCPE –
Laurence Guillermou
Tél : 01.43.57.16.16

UNL –
Victor Colombani
Tel : 06.08.91.72.54

Les parents d'élèves et les lycéens s'élèvent contre cette décision injuste pour tous les candidats ayant composé.

Elles demandent solennellement au ministre de revenir sur sa décision, soit en acceptant la correction de l'exercice 1, soit en accordant les 4 points en question à l'ensemble des candidats.

Aux adhérents :

Suite à la fuite concernant l'épreuve de mathématiques au bac S et à la décision du ministre d'annuler l'exercice concerné, la FCPE nationale a réagi à plusieurs reprises avec les organisations lycéennes, la FIDL et l'UNL, en publiant deux communiqués de presse, le mercredi 22 juin et le vendredi 24 (voir pièces jointes) et en organisant une conférence de presse le jeudi 23.

La décision prise par le ministre de l'Éducation nationale d'annuler l'exercice 1 de l'épreuve de mathématiques n'est pas acceptable, car elle ne rétablit pas l'égalité, bien au contraire : elle remet en cause le travail des candidats en leur refusant des points auxquels ils ont droit. En outre, elle favorise toujours les « fraudeurs », puisque ceux-ci auront passé très peu de temps sur l'exercice n°1 et auront ainsi disposé de plus de temps en moyenne que les autres candidats pour les exercices suivants qui restent notés et même augmentés dans leur barème !

La FCPE continue de privilégier une solution alternative à l'annulation pure et simple de l'épreuve, ce qui correspond à la demande des organisations lycéennes et des syndicats enseignants, ainsi que de la majorité des parents de candidats, qui estiment que ceux-ci sont bien trop stressés pour repasser une épreuve dans de bonnes conditions et craignent qu'un décalage dans la proclamation des résultats n'ait des effets sur l'orientation future des candidats

Nous faisons pression depuis mercredi sur le ministre pour obtenir une autre mesure que celle décidée, qui lèse les candidats sans rétablir l'égalité entre eux. **Nous demandons avec l'UNL que le ministre décide soit d'attribuer les 4 points de l'exercice à tous les candidats, soit de faire corriger l'épreuve, quitte à donner des consignes pour tenir compte de la fraude.**

Vous pouvez de votre côté adresser un message au ministère pour dire votre mécontentement, par téléphone (01 55 55 10 10) ou par mail (info-dgesco@education.gouv.fr), en mettant la FCPE nationale et le médiateur académique en copie.